

## LA VILLE DE CORBAS (Rhône)

SUD-EST LYONNAIS

(11 180 habitants)

recrute des

### Agents recenseurs

#### Contexte du recrutement :

Dans le cadre de la réalisation de l'enquête annuelle de recensement pour l'année 2025, la ville de Corbas recherche des agents recenseurs pour la période du **16 janvier au 22 février 2025**.

#### Les missions

- Se former aux concepts et aux règles du recensement (2 séances de formation seront dispensées par l'INSEE durant la première quinzaine de janvier)
- Effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par son coordonnateur (2 journées à effectuer durant la première quinzaine de janvier)
- Collecter les informations pour les logements relevant de son secteur : déposer les questionnaires et les retirer dans les délais impartis, proposer le recensement en ligne
- Assurer le suivi des dossiers
- Rendre compte de l'avancement de son travail au moins une fois par semaine au coordonnateur (suivi de l'avancement de la collecte, gestion des difficultés, évaluation de son travail).

#### Profil candidat:

**Niveau d'études suffisant (niveau Bac)** : l'agent recenseur doit assimiler les concepts et les règles contenus dans le manuel qui lui est destiné.

**Capacité relationnelle** : l'agent recenseur doit être à l'aise dans les contacts avec la population. Il devra parfois convaincre, souvent rassurer, aider certaines personnes à remplir les questionnaires. Courtoisie et bonne présentation sont indispensables.

**Moralité et neutralité** : l'agent recenseur est au contact de la population et peut être invité à pénétrer dans le logement des personnes recensées. Il ne doit en aucun cas y faire état de ses opinions ou éventuels engagements politiques, religieux ou syndicaux et, bien entendu, il doit être d'une parfaite moralité.

**Discrétion** : l'agent recenseur doit respecter scrupuleusement le secret statistique et veiller à la stricte confidentialité des données individuelles qu'il est habilité à collecter

**Stabilité dans la fonction** : la commune aura à évaluer le risque de voir un candidat abandonner son travail avant de l'avoir achevé. Quelle qu'en soit la raison, l'abandon d'un agent recenseur en cours de la collecte crée des difficultés notables

**Disponibilité** : la durée de la collecte étant strictement limitée, l'agent recenseur doit terminer son travail le plus vite possible. La disponibilité est quotidienne y compris le samedi, large amplitude dans les horaires, pas de congé pendant toute la durée de la collecte.

**Ténacité** : l'agent recenseur fait le nombre de visites nécessaires pour trouver à leur domicile les personnes qu'il doit recenser. Par exemple, un agent recenseur peu persévérant pourrait classer à tort un logement comme vacant, ce qui entraînerait un déficit de la population pour la commune.

**Ordre et méthode** sont des qualités requises pour la bonne exécution des opérations à effectuer.

**Bonne connaissance de la ville** : Résider à Corbas sera apprécié pour les déplacements et la connaissance de la ville.

#### **Aptitudes et qualités requises :**

- Faculté d'adaptation, esprit d'initiative et sens des responsabilités
- Capacité à travailler en équipe et à organiser son planning professionnel
- Qualités d'ordre et de méthode et aisance rédactionnelle
- Favorable à l'outil informatique
- Communicatif et relationnel.
- Dynamique et motivé.
- Une grande disponibilité
- Une bonne condition physique (marche, déplacements extérieurs en saison hivernale, montées d'escaliers...)
- Moyen de locomotion apprécié

#### **Documents à fournir :**

- CV
- Lettre de motivation

#### **Conditions de travail :**

**Horaires** : L'agent recenseur organise lui-même son temps de travail et gère ses horaires en fonction des adresses à recenser.

**Rétribution**: Indemnisation à la tâche (en BRUT)

#### **Formation des agents recenseurs :**

Les agents recenseurs bénéficient de 2 ½ journées de formation **obligatoires** qui sont aussi l'occasion d'une rencontre avec les encadrants (dispensées par l'INSEE durant la première quinzaine de janvier)

#### **Contraintes :**

- Possibilités de travailler le week-end et en soirée
- Contact avec les différents publics
- Gestion éventuelle de situations difficiles
- Rendre compte régulièrement de son travail
- Pouvoir être joint facilement lors des tournées (possession d'un portable indispensable)

**Vous pouvez prendre contact avec :**

**Mathilde ATANGANA responsable Affaires Générales (04.72.90.03.17) pour tout renseignement complémentaire et adresser votre lettre de candidature et C.V. à Monsieur le Maire, Place Charles Jocteur, 69960 CORBAS avant le 23 décembre 2024.**